

# Appel pour l'EPS et les STAPS



Syndicat National de  
l'Éducation Physique de  
l'enseignement public (FSU)



Syndicat National de  
l'Enseignement Supérieur  
(FSU)



Association Nationale des  
Étudiants en Sciences et  
Techniques des Activités  
Physiques et Sportives



Union Nationale  
des Étudiants de France



Fédération des Associations  
Générales Étudiantes

Le 12 mars 2004 a permis à tous les acteurs de l'EPS et des STAPS de manifester avec force et conviction dans tout l'Hexagone leur colère et leur refus d'une politique qui est perçue comme une attaque frontale contre un cursus déjà en difficulté.

La réduction massive des postes au CAPEPS, le nouveau projet interministériel de décret d'application relatif à l'article 43 de la loi sur le sport (article L 363-1 du code de l'éducation), la simultanéité de ces décisions nous interrogent fortement.

Aujourd'hui le SNEP, le SNESup, l'ANESTAPS, l'UNEF et la FAGE font le constat d'un très large accord dans la communauté EPS-STAPS. Cette unité est précieuse, il faut la préserver et encore l'élargir. Il faut encore mieux rassembler les enseignants, les formateurs, les étudiants de toutes les filières STAPS, de tous les établissements, les parents des jeunes engagés dans ces études, les lycéens et leurs familles.

Ils appellent en particulier tous les formateurs de la filière STAPS, des IUFM à participer massivement au mouvement et à en faciliter l'organisation.

Ils appellent au succès de la manifestation nationale STAPS prévue à Paris le 18 mars prochain et des diverses actions prévues dans les régions le 17 mars. Ils soulignent les convergences fortes de ce mouvement avec celui du 19 mars : « sauver la recherche, sauver l'université ! ».

Le SNEP, le SNESup, l'ANESTAPS, l'UNEF et la FAGE dénoncent l'opportunisme du Ministère des sports qui, croyant pouvoir profiter d'une situation politique particulière « marquée » par une faiblesse réelle ou présumée du Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche, tente de reconquérir une hégémonie totale sur les questions des qualifications et de l'emploi sportifs au risque de faire déboucher les étudiants sur le chômage.

Ils s'étonnent et dénoncent cette sorte de « corporatisme ministériel » et pointent simultanément la responsabilité du MJER, son laisser-faire face à la destruction programmée d'une de ses filières universitaires.

En effet, ils tiennent à rappeler qu'au-delà des aspects juridiques et réglementaires mis en avant aujourd'hui par le ministère des sports pour empêcher l'insertion professionnelle des diplômés STAPS, la dégradation depuis 1996 de l'encadrement pédagogique et scientifique des STAPS, le recul de leurs caractéristiques techniques et professionnelles pourraient à terme aussi conduire à la remise en cause de la pertinence de ces formations et constituer un obstacle pour l'emploi.

Ils demandent donc le retrait du projet de décret du Ministère des sports, une réflexion renouvelée sur la loi, une mise à plat des contenus de formation en STAPS dans l'esprit du rapport Demichel, une approche nouvelle et une remise en cause de la réforme dite LMD telle qu'elle s'applique aujourd'hui en STAPS.

Ils contestent une nouvelle fois la baisse de 550 postes au CAPEPS externe et demandent le retour au chiffre du recrutement 2003 (1330).

Ils demandent au Premier Ministre de s'engager sur cette question, de garantir et d'imposer une négociation interministérielle.

Ils invitent, sans a priori, tous ceux qui se reconnaissent dans cet appel à les rejoindre.

Paris, le 15 mars 2004